

Savoir rester disponible

FLEXIBILITÉ

«Une femme cadre de mon entreprise souhaite travailler à plein-temps sur quatre jours pour bénéficier de son mercredi pour sa famille. Est-ce envisageable?»

De plus en plus de femmes souhaitent conserver leur poste à plein-temps tout en bénéficiant d'une flexibilité maximale dans leurs horaires. Concrètement, elles aspirent à davantage de liberté tout en gardant l'entier de leur responsabilité au sein de l'entreprise. Elles sont prêtes à prolonger leurs horaires journaliers, à prendre des dossiers sous le bras pour les étudier en soirée ou durant le week-end, tout cela pour profiter de leur mercredi avec leurs enfants.

Le maître mot d'une telle démarche réside tout d'abord dans la confiance accordée à son employée. Un tel aménagement du temps de travail ne fonctionne que si l'employée est prête à rester disponible et joignable. Autrement dit, cela signifie qu'elle accepte le risque d'être dérangée durant son mercredi et

LA CHRONIQUE DU SPÉCIALISTE

FRANÇOISE PIRON
DIRECTRICE
DE L'ASSOCIATION
PACTE



de devoir intervenir en cas d'urgence.

Vis-à-vis de l'équipe, il s'agit pour l'employeur d'être clair sur les règles de fonctionnement d'un tel système. Le succès de cette démarche réside dans la qualité de la communication. Prendre le temps, au préalable, de bien informer son équipe afin d'éviter tout malentendu et sentiment de favoritisme. Commencer par tester un tel système pendant une courte période permet d'évaluer les réactions de part et d'autre et de redéfinir des règles de fonctionnement si nécessaire.

Le défi réside dans l'obtention d'une double satisfaction de votre collaboratrice, d'une part, et de votre équipe d'autre part. Oser sortir des sentiers battus et faire preuve d'imagination peut aussi contribuer à augmenter la motivation de toute une équipe!